

PROCEDURE ADAPTEE DE NIVEAU 1

(art 6 du Règlement Intérieur)

SEUILS (€ HT)	PROCEDURE	PUBLICITE		CONSULTATION DUREE	DOCUMENTS CONSITUTIFS DU MARCHE		Ouverture des offres	Critère(s) d'attribution	Attribution
		CONSULTATION	FORME DE L'AVIS		ENTREPRISE	Pouvoir Adjudicateur			
4 000 €	<div style="border: 1px solid red; padding: 2px; display: inline-block;"> M A P A Niv 1 </div> Marché avec procédure adaptée de niveau 1	(1)	FORMAPA1 éventuellement	Variable mais obligatoirement identique pour tous les prestataires	Bon de Commande Devis validé par le pouvoir adjudicateur pour les commandes > à 3000 € HT: Déclaration sur l'honneur pour les attestations prévues par la loi du 11 Mars 1997	Ex. du Bon de Commande signé par l'entreprise retenue Ensemble des devis des entreprises consultées Bon de livraison pour les fournitures	Pouvoir Adjudicateur	Qualité/Prix	Pouvoir Adjudicateur
10 000 €				La durée de consultation raisonnable doit etre comprise entre 8 et 15 jours					

(1) Pour les achats (fournitures, services et travaux) relevant d'un (de) besoin(s) ,ne rentrant pas dans le cadre d'achats (fournitures, services, et travaux) définis, dans un marché à bons de commande en cours d'exécution la PRM consultera de TROIS à CINQ entreprises de son choix reconnues et qualifiées pour répondre au(x) besoin(s) Cette consultation se fera par tous moyens (courrier, fax, courriel) pouvant etre à tous moments vérifiée et justifiée,